

Le désherbage anti-dicot de post-levée des pois protéagineux

Pourquoi Basagran® SG + Prowl® 400 ?

- **Un large spectre.**
- **Une excellente sélectivité pour le meilleur rendement.**
- **Solution recommandée par BASF Agro.**



Fumeterre



Gaillet



Matricaire



Sanve



Chénopode



Renouée des oiseaux



Renouée persicaire



Ethuse



Renouée Liseron



	Basagran® SG 1,4 kg/ha	Basagran® SG 0,6 kg/ha + Prowl® 1 L/ha	Basagran® SG 1 kg/ha + Prowl® 1 L/ha
Alchémille	■	■	■
Amarante	■	■	■
Ammi majus	■	■	■
Anthémis	■	■	■
Arroche étalée	■	■	■
Bleuet	■	■	■
Capselle	■	■	■
Carotte	■	■	■
Chénopode	■	■	■
Colza	■	■	■
Coquelicot	■	■	■
Éthuse	■	■	■
Fumeterre	■	■	■
Gaillet	■	■	■
Géranium	■	■	■
Grémil	■	■	■
Helminthie	■	■	■
Laïteron rude	■	■	■
Lamier	■	■	■
Lampsane	■	■	■
Matricaire	■	■	■
Mercuriale	■	■	■
Morelle	■	■	■
Mouron rouge	■	■	■
Myosotis	■	■	■
Pensée	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■
Renouée des oiseaux	■	■	■
Renouée persicaire	■	■	■
Ravenelle	■	■	■
Renoncule	■	■	■
Réséda	■	■	■
Sanve	■	■	■
Scandix	■	■	■
Séneçon	■	■	■
Spergule	■	■	■
Stellaire	■	■	■
Tabouret	■	■	■
Tournesol	■	■	■
Véronique sp.	■	■	■

■ 90-100 % - Très bonne efficacité

■ 60-80 % - Efficacité moyenne

■ 80-90 % - Bonne efficacité

■ < 60 % - Efficacité faible

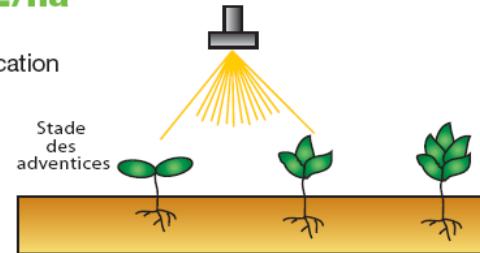
Comment s'utilise Basagran® SG + Prowl® 400 ?

Basagran® SG 0,6 kg/ha⁽¹⁾ + Prowl® 400 1 L/ha⁽²⁾

Basagran® SG + Prowl® 400 s'utilise en post-levée du pois du stade cotylédons au stade 1 à 2 feuilles des adventices. Renouveler l'application 8 à 10 jours plus tard si nécessaire.

(1) Dose à adapter (0,6 à 1 kg/ha) en fonction de la pression crucifères, ombellifères ou gaillet.

(2) Dans le cadre d'une application unique, adapter la dose de PROWL® (1 à 2 L/ha) à la pression et au stade des adventices.



Comment s'utilise Basagran® SG ?

Volume de bouillie pour une efficacité maximale : au moins 250 L d'eau à l'hectare ou 200 L d'eau à l'hectare avec adjuvant adapté.

Adventices	Basagran® SG
Du stade cotylédons à 2 feuilles	1 kg/ha
Du stade 2 à 6 feuilles	1,4 kg/ha

Qu'est-ce que Basagran® SG et Prowl® 400 ?

Basagran® SG et Prowl® 400 marques déposées BASF

Autorisation de vente :

- Basagran® SG : n°9500628
- Prowl® 400 : n°8900681

Composition :

- Basagran SG : 87% bentazone en formulation solide SG.
- Prowl 400 : 400g/L pendimethaline en formulation liquide SC.

Usages et doses autorisés :

- Basagran® SG : - Pois protéagineux de printemps et d'hiver et pois de conserve : 1,4kg/ha
- Nombreuses autres autorisations, se reporter à l'étiquette du produit.
- Prowl® 400 : - Pois protéagineux de printemps, féverole de printemps et pois de conserve : 3L/ha
- Nombreuses autres autorisations, se reporter à l'étiquette du produit.

Autorisation de vente :

- Basagran® SG : N : Dangereux pour l'environnement – Xn : Nocif – R22 : Nocif en cas d'ingestion – R41 : Risque de lésions oculaires graves – R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau – R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

• Prowl® 400 : N : Dangereux pour l'environnement – Xi : Irritant - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R50/53 : toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Délai avant récolte :

- Basagran® SG : pois protéagineux d'hiver et de printemps et pois de conserve : 42 jours
- Prowl® 400 : Pois de conserve : 63 jours, pois protéagineux et féveroles : non fixé, Pour les autres cultures se reporter à l'étiquette.

Distance aux points d'eau :

- Basagran® SG : Respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres.
- Prowl® 400 : Respecter une zone non traitée minimale de 20 mètres.

Délai de rentrée :

- Basagran® SG : 48 heures (arrêté du 12/09/2006)
- Prowl® 400 : 48 heures (arrêté du 12/09/2006)

Port obligatoire de gants, de vêtements de protection et d'un appareil de protection oculaire pour les applicateurs pendant toutes les opérations de traitement

